Sourate N° 22 : Al-Hajj - Le Pèlerinage

(médinoise, nombre de versets : 78, ordre chronologique : 103)

سُورَةُ الْحَجِّ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمْ ۚ إِنَّ زَلْزَلَةَ السَّاعَةِ شَيْءٌ عَظِيمٌ ﴿١﴾ يَوْمَ تَرَوْنَهَا تَذْهَلُ كُلُّ مُرْضِعَةٍ عَمَّا أَرْضَعَتْ وَتَضَعُ كُلُّ ذَاتِ حَمْلٍ حَمْلَهَا وَتَرَى النَّاسَ سُكَارَىٰ وَمَا هُم بِسُكَارَىٰ وَلَٰكِنَّ عَذَابَ اللَّهِ شَدِيدٌ ﴿٢﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

« (1). Ô hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme de l'Heure est une chose terrible. (2). Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est terrible. »

Les horreurs de l'Heure (V1-2)

Le Très-Haut nous informe ici des affres de l'Heure, et notamment du tremblement de terre qui l'accompagnera, comme Il le mentionne dans d'autres versets :

﴿ إِذَا زُلْزِلَتِ الْأَرْضُ زِلْزَالَهَا ﴿١﴾ وَأَخْرَجَتِ الْأَرْضُ أَثْقَالَهَا ﴿٢﴾ ﴾

« Quand la Terre tremblera d'un violent tremblement, et que la Terre fera sortir ses fardeaux… » [1417]

﴿ إِذَا رُجَّتِ الْأَرْضُ رَجًّا ﴿٤﴾ وَبُسَّتِ الْجِبَالُ بَسًّا ﴿٥﴾ ﴾

« Quand la Terre sera secouée violemment, et les montagnes seront réduites en miettes… » [1418]

[1417] S99 V1-2.

Les érudits ont divergé quant à savoir si ce tremblement de terre aura lieu après la résurrection des hommes ou avant celle-ci, lorsqu'ils seront toujours dans les tombeaux.

Certains, à l'instar d'Ibn Jarîr, qui le rapporte de 'Alqama, affirment que cela se produira avant l'Heure.[1419] D'autres, se basant sur des propos prophétiques, indiquent que ces affres auront lieu au Jour de la Résurrection, une fois les hommes rassemblés.

'Imrân Ibn Ḥusayn rapporte qu'au cours d'une expédition, tandis que le Messager d'Allah ﷺ remarqua que les compagnons n'évoluaient pas ensemble mais qu'un groupe avait devancé l'autre, tandis que ce dernier restait à l'arrière, il ﷺ récita à haute voix : ﴿ **Ô hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme de l'Heure est une chose terrible. Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est terrible.** ﴾

Les compagnons se regroupèrent autour de lui, et il ﷺ dit : « **Savez-vous de quel jour il s'agit ? Ce jour-là, on appellera Âdam. Son Seigneur, élevé et exalté, l'appellera et dira : "Ô Âdam ! Amène donc ceux qui sont destinés au Feu !" Âdam demandera alors : "Ô Seigneur ! Quels sont-ils ?" Allah répondra : "Sur mille personnes, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf iront en Enfer, et une seule au Paradis."** »

Les compagnons en furent affligés, et il ajouta : « **Recevez la bonne nouvelle, et œuvrez ! Par Celui qui détient l'âme de Muḥammad entre Ses mains ! Vous serez avec deux peuples qui, où qu'ils soient, accroissent le nombre de ceux qui les accompagnent : les Ya'jûj et les Ma'jûj, de même qu'avec ceux qui, parmi les descendants d'Âdam et ceux de Satan, ont déjà péri.** »

Les compagnons s'en réjouirent et il ﷺ ajouta : « **Œuvrez et recevez la bonne nouvelle ! Par Celui qui détient l'âme de Muḥammad entre Ses mains ! Vous êtes, par rapport aux autres hommes, comme un grain de beauté sur le flanc d'un chameau, ou comme une petite trace sur la patte d'un animal.** »[1420]

Dans une autre version, il ﷺ dit : « **J'espère que vous formerez le quart des gens du Paradis.** »

Les compagnons exaltèrent alors la grandeur d'Allah et il ﷺ ajouta : « **J'espère que vous en formerez le tiers !** » Ils célébrèrent à nouveau la grandeur d'Allah, et il ﷺ ajouta : « **J'espère que vous en constituerez la moitié !** » Les gens célébrèrent encore la grandeur d'Allah.

[1418] S56 V4-5. Voir aussi S69 V14-15.

[1419] Aṭ-Ṭabarî (18/557).

[1420] Aḥmad (4/435), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/12), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/410).

Le narrateur précise qu'il ne sait pas si le Prophète ﷺ mentionna ensuite les deux tiers ou non.[1421]

﴿ **Le séisme de l'Heure est une chose terrible.** ﴾ Les cœurs seront effrayés et terrifiés :

﴿ هُنَالِكَ ٱبْتُلِىَ ٱلْمُؤْمِنُونَ وَزُلْزِلُوا۟ زِلْزَالًا شَدِيدًا ﴿١١﴾ ﴾

﴿ **Les croyants furent alors éprouvés et secoués d'une dure secousse.** ﴾[1422]

﴿ **Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait** ﴾, l'effroi lui fera oublier l'être qui lui est le plus cher, c'est-à-dire le nourrisson avant son sevrage, au moment même où elle l'allaitera, ﴿ **et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait** ﴾, à cause des affres de ce jour.

﴿ **Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est terrible.** ﴾ Ils auront perdu la raison, à cause de l'horreur de la situation.

﴿ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِى ٱللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَيَتَّبِعُ كُلَّ شَيْطَٰنٍ مَّرِيدٍ ﴿٣﴾ كُتِبَ عَلَيْهِ أَنَّهُۥ مَن تَوَلَّاهُ فَأَنَّهُۥ يُضِلُّهُۥ وَيَهْدِيهِ إِلَىٰ عَذَابِ ٱلسَّعِيرِ ﴿٤﴾ ﴾

﴿ **(3). Et il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, et qui suivent tout diable rebelle. (4). Il a été prescrit à l'égard de ce dernier qu'il égarera quiconque le prendra pour maître, et qu'il le guidera vers le châtiment de la fournaise.** ﴾

Les partisans du diable (V3-4)

Le Très-Haut condamne ici ceux qui ont renié l'avènement de l'Heure et la résurrection et qui ont refusé d'obéir au message qu'Allah a chargé les Prophètes de transmettre, préférant suivre les traces des diables rebelles, qu'ils soient humains ou djinns. Sont concernés par ce verset les hérétiques et les égarés, ayant préféré l'égarement à la vérité, s'étant détournés de la lumière de la vérité révélée par Allah aux Prophètes, au profit des paroles des égarés qui appellent aux innovations, se basant sur leurs passions et leurs avis.

[1421] *Tuhfat Al-Ahwadhî* (9/9), qualifié d'authentique. Ahmad (4/432). Il existe un autre hadith sensiblement similaire. *Fath Al-Bârî* (8/295 et 6/440), Muslim (1/201), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/409).

[1422] S33 V11.

Allah dit à leur sujet qu'ils ﴿ **discutent au sujet d'Allah sans aucune science** ﴾ c'est-à-dire une science valable, et ﴿ **suivent tout diable rebelle. Il a été prescrit à l'égard de ce dernier** ﴾, c'est-à-dire Satan, comme l'explique Mujâhid, ﴿ **qu'il égarera quiconque le prendra pour maître** ﴾ en agissant comme lui et en le suivant, ﴿ **et qu'il le guidera vers le châtiment de la fournaise.** ﴾ Ainsi, il l'égarera ici-bas et dans l'au-delà, il le mènera au Feu, c'est-à-dire à l'Enfer. Le terme « sa'îr » (سَعِير) désigne la chaleur intense causant douleur et extrême angoisse.

Abû Mâlik indique que ce verset fut révélé au sujet d'An-Naḍr Ibn Al-Ḥârith. Ceci est rapporté par As-Suddî, Ibn Jarîr le suivant dans cette interprétation.[1423]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِى رَيْبٍ مِّنَ ٱلْبَعْثِ فَإِنَّا خَلَقْنَٰكُم مِّن تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ مِنْ عَلَقَةٍ ثُمَّ مِن مُّضْغَةٍ مُّخَلَّقَةٍ وَغَيْرِ مُخَلَّقَةٍ لِّنُبَيِّنَ لَكُمْ ۚ وَنُقِرُّ فِى ٱلْأَرْحَامِ مَا نَشَآءُ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ثُمَّ نُخْرِجُكُمْ طِفْلًا ثُمَّ لِتَبْلُغُوٓا۟ أَشُدَّكُمْ ۖ وَمِنكُم مَّن يُتَوَفَّىٰ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ ٱلْعُمُرِ لِكَيْلَا يَعْلَمَ مِنۢ بَعْدِ عِلْمٍ شَيْـًٔا ۚ وَتَرَى ٱلْأَرْضَ هَامِدَةً فَإِذَآ أَنزَلْنَا عَلَيْهَا ٱلْمَآءَ ٱهْتَزَّتْ وَرَبَتْ وَأَنۢبَتَتْ مِن كُلِّ زَوْجٍۭ بَهِيجٍ ﴿٥﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّهُۥ يُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ وَأَنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٦﴾ وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ ءَاتِيَةٌ لَّا رَيْبَ فِيهَا وَأَنَّ ٱللَّهَ يَبْعَثُ مَن فِى ٱلْقُبُورِ ﴿٧﴾ ﴾

﴿ (5). Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la résurrection, c'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre omnipotence], et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de nouveau-né, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même, tu vois la terre desséchée ; dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. (6). Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité, et c'est Lui qui rend la vie aux morts et Il a pouvoir sur toute chose, (7). et que l'Heure arrivera, nul doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux. ﴾

[1423] *Ad-Durr Al-Manthûr* (6/8), At-Tabarî (18/566).

La création des hommes (V5)

Après avoir mentionné la résurrection, le Très-Haut donne aux négateurs une preuve de Son pouvoir de les ressusciter.

﴿ **Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la résurrection** ﴾, le jour où corps et âmes retrouveront vie, ﴿ **c'est Nous qui vous avons créés de terre** ﴾, car leur ancêtre, Âdam, fut créé de terre ﴿ **puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence** ﴾, le sperme devient adhérence au bout de quarante jours, ﴿ **puis d'un embryon** ﴾, un morceau de chair, au bout de quarante autres jours, ﴿ **[normalement] formé aussi bien qu'informe** ﴾, d'abord informe, cet embryon prend petit à petit la forme humaine (tête, bras, torse, jambes, etc.), avant que la mère ne le mette au monde, déjà formé, ou parfois avant qu'il n'ait forme humaine (avorton), ﴿ **pour vous montrer [Notre omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé.** ﴾

Quarante jours après être devenu fœtus, l'ange lui est envoyé afin de lui insuffler l'âme et d'inscrire ce qui lui a été décrété en termes de subsistance, de terme de vie et de destinée heureuse ou malheureuse.

En effet, Ibn Mas'ûd ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **La création de chacun d'entre vous est rassemblée dans le ventre de sa mère durant quarante jours, au terme desquels il devient adhérence durant une période similaire, puis un fœtus durant une période similaire. Allah lui envoie ensuite un ange, auquel Il ordonne d'inscrire quatre choses : sa subsistance, ses œuvres, son terme de vie et sa destinée, heureuse ou malheureuse. Puis, l'âme lui est insufflée.** »[1424]

﴿ **Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de nouveau-né** ﴾, dont les sens sont encore peu développés, ﴿ **pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité** ﴾, vous grandissiez et preniez des forces jusqu'à atteindre la pleine maturité physique et intellectuelle.

﴿ **Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge** ﴾, c'est-à-dire tandis que certains meurent dans la fleur de l'âge, d'autres atteignent l'âge de décrépitude, leur corps et leur intelligence décroissent jusqu'à atteindre la sénilité, ﴿ **si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant.** ﴾

Il dit ailleurs :

[1424] *Fath Al-Bârî* (6/418), Muslim (4/2036).

﴿ ۞ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن ضَعْفٍ ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ ضَعْفٍ قُوَّةً ثُمَّ جَعَلَ مِنۢ بَعْدِ قُوَّةٍ ضَعْفًا وَشَيْبَةً ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۖ وَهُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْقَدِيرُ ﴿٥٤﴾ ﴾

« Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles, puis après la faiblesse, Il vous donne la force, puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse ; Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent. » [1425]

La création de la végétation (V5-7)

« De même, tu vois la terre desséchée », une terre sans vie, selon As-Suddî, **« dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. »** Ainsi, lorsque la pluie l'atteint, voilà que la terre se gonfle avant de laisser pousser en son sein diverses sortes de plantes et de fruits, variés et bénéfiques.

« Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité, et c'est Lui qui rend la vie aux morts », tout comme Il redonne vie à la terre morte, **« et Il a pouvoir sur toute chose. »**

Allah dit ailleurs :

﴿ إِنَّ ٱلَّذِىٓ أَحْيَاهَا لَمُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰٓ ۚ إِنَّهُۥ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٣٩﴾ ﴾

« (...) Celui qui lui redonne la vie est certes Celui qui fera revivre les morts, car Il est Omnipotent. » [1426]

« Et que l'Heure arrivera, nul doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux », Il leur redonnera vie alors qu'ils ne seront devenus que poussière :

﴿ وَضَرَبَ لَنَا مَثَلًا وَنَسِىَ خَلْقَهُۥ ۖ قَالَ مَن يُحْىِ ٱلْعِظَٰمَ وَهِىَ رَمِيمٌ ﴿٧٨﴾ قُلْ يُحْيِيهَا ٱلَّذِىٓ أَنشَأَهَآ أَوَّلَ مَرَّةٍ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ﴿٧٩﴾ ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلشَّجَرِ ٱلْأَخْضَرِ نَارًا فَإِذَآ أَنتُم مِّنْهُ تُوقِدُونَ ﴿٨٠﴾ ﴾

« Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création, il dit : « Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ? » Dis : « Celui qui les a créés une première fois leur redonnera la vie. Il connaît toute création à la perfection. C'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait pour vous du feu, et voilà que de cela vous l'allumez. » » [1427]

[1425] S30 V54.
[1426] S41 V39. Voir aussi S36 V82.
[1427] S36 V78/80.

﴿ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يُجَٰدِلُ فِى ٱللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا هُدًى وَلَا كِتَٰبٍ مُّنِيرٍ ﴿٨﴾ ثَانِىَ عِطْفِهِۦ لِيُضِلَّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ لَهُۥ فِى ٱلدُّنْيَا خِزْىٌ ۖ وَنُذِيقُهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٩﴾ ذَٰلِكَ بِمَا قَدَّمَتْ يَدَاكَ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّٰمٍ لِّلْعَبِيدِ ﴿١٠﴾ ﴾

﴿ (8). Or, il y a des gens tel un homme qui discute au sujet d'Allah sans aucune science, ni guide, ni Livre pour l'éclairer, (9). affichant une attitude orgueilleuse pour égarer les gens du sentier d'Allah. A lui l'ignominie ici-bas, et Nous lui ferons goûter, au Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise. (10). Voilà, pour ce que tes deux mains ont préparé [ici-bas] ! Cependant, Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs. ﴾

Les chefs de file des innovateurs et des égarés (V8-10)

Après avoir mentionné, au début de sourate, les égarés, le Très-Haut décrit ici les chefs de file des innovateurs et égarés : **﴿ Or, il y a des gens tel un homme qui discute au sujet d'Allah sans aucune science, ni guide, ni Livre pour l'éclairer, affichant une attitude orgueilleuse pour égarer les gens du sentier d'Allah. ﴾** Ils ne s'appuient que sur leurs passions et non sur une connaissance ou sur une source authentique. Ils se montrent orgueilleux face à la vérité, lorsqu'on les y appelle, explique Ibn 'Abbâs ﷺ[1428], ils détournent la tête, exprimant leur refus de suivre la vérité, comme l'indiquent Mujâhid, Qatâda et Mâlik, citant Zayd Ibn Aslam.

Concernant le détournement des négateurs, Allah dit aussi :

﴿ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ وَإِلَى ٱلرَّسُولِ رَأَيْتَ ٱلْمُنَٰفِقِينَ يَصُدُّونَ عَنكَ صُدُودًا ﴿٦١﴾ ﴾

﴿ Et lorsqu'on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a révélé et vers le Messager ! », tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi. ﴾ [1429]

De même Luqmân interdit à son fils de détourner son visage par orgueil lorsqu'il dit :

﴿ وَلَا تُصَعِّرْ خَدَّكَ لِلنَّاسِ ﴾

﴿ Et ne détourne pas ton visage des hommes (...). ﴾ [1430]

[1428] At-Tabarî (18/573).
[1429] S4 V61. Voir aussi S51 V38-39, S63 V5, S31 V7.

﴿ **A lui l'ignominie ici-bas** ﴾, pour prix de son reniement, par orgueil, des signes et des versets divins, il sera donc humilié et puni ici-bas, car ce bas-monde fait l'objet de sa convoitise, ﴿ **et Nous lui ferons goûter, au Jour de la Résurrection, le châtiment de la fournaise.** ﴾

Puis, il lui sera dit, à titre de reproche : ﴿ **Voilà, pour ce que tes deux mains ont préparé [ici-bas] !** ﴾

Allah dit dans un autre verset :

﴿ خُذُوهُ فَٱعْتِلُوهُ إِلَىٰ سَوَآءِ ٱلْجَحِيمِ ﴿٤٧﴾ ثُمَّ صُبُّوا۟ فَوْقَ رَأْسِهِۦ مِنْ عَذَابِ ٱلْحَمِيمِ ﴿٤٨﴾ ذُقْ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْكَرِيمُ ﴿٤٩﴾ إِنَّ هَٰذَا مَا كُنتُم بِهِۦ تَمْتَرُونَ ﴿٥٠﴾ ﴾

﴿ Qu'on le saisisse et qu'on l'emporte en plein dans la fournaise, qu'on verse ensuite sur sa tête de l'eau bouillante comme châtiment ! Goûte ! Toi, le « puissant, le noble ». Voilà ce dont vous doutiez. ﴾ [1431]

﴿ وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَعْبُدُ ٱللَّهَ عَلَىٰ حَرْفٍ ۖ فَإِنْ أَصَابَهُۥ خَيْرٌ ٱطْمَأَنَّ بِهِۦ ۖ وَإِنْ أَصَابَتْهُ فِتْنَةٌ ٱنقَلَبَ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ خَسِرَ ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةَ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلْخُسْرَانُ ٱلْمُبِينُ ﴿١١﴾ يَدْعُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَضُرُّهُۥ وَمَا لَا يَنفَعُهُۥ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ ٱلضَّلَٰلُ ٱلْبَعِيدُ ﴿١٢﴾ يَدْعُو لَمَن ضَرُّهُۥٓ أَقْرَبُ مِن نَّفْعِهِۦ ۚ لَبِئْسَ ٱلْمَوْلَىٰ وَلَبِئْسَ ٱلْعَشِيرُ ﴿١٣﴾ ﴾

﴿ (11). Il en est parmi les gens qui adorent Allah de façon indécise. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquillisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils font volte-face, causant leur perte ici-bas et dans l'au-delà. Telle est la perte évidente ! (12). Ils invoquent en dehors d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond ! (13). Ils invoquent celui dont le mal est certainement plus proche que l'utilité. Quel mauvais allié, et quel mauvais compagnon ! ﴾

Ils adorent Allah de façon indécise (V11-13)

﴿ **Il en est parmi les gens qui adorent Allah de façon indécise.** ﴾ Deux interprétations ont été données à l'expression « de façon indécise ». On a dit qu'elle signifiait l'absence de certitude, ainsi, ils adorent Allah en doutant. On

[1430] S31 V18.
[1431] S44 V47-50.

a aussi dit que cela signifiait qu'ils n'adhéraient à la religion que de façon partielle : s'il s'y trouve ce qu'ils agréent, ils l'acceptent et y prêtent foi, sinon, ils le délaissent.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que lorsque l'un d'eux arrivait à Médine et qu'il se portait bien, ou que son épouse accouchait d'un garçon, ou que sa jument mettait bas un mâle, il disait : « C'est une bonne religion », mais s'il ne se sentait pas bien, ou que sa femme accouchait d'une fille, il disait : « C'est une religion qui amène le mal ».[1432]

D'après un autre commentaire d'Ibn 'Abbâs ﷺ, lorsque des bédouins ayant embrassé l'islam se rendaient à Médine et y trouvaient du bien, ils disaient que l'islam amenait le bien, mais s'ils trouvaient du mal, ils disaient que l'islam leur portait malheur. Il indique qu'à l'époque, Médine était touchée par une épidémie, et que telle est l'épreuve mentionnée dans le verset : ﴿ **et s'il leur arrive une épreuve, ils font volte-face** ﴾.[1433]

﴿ **Ils font volte-face** ﴾, en redevenant mécréants.

﴿ **Causant leur perte ici-bas et dans l'au-delà. Telle est la perte évidente !** ﴾ Puisqu'ils ont renié Allah, ils ne connaîtront aucune félicité ici-bas ni dans l'au-delà.

﴿ **Ils invoquent en dehors d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond !** ﴾ Ils implorent le secours des idoles et attendent d'elles leur subsistance, alors qu'elles ne peuvent rien pour eux.

﴿ **Ils invoquent celui dont le mal est certainement plus proche que l'utilité** ﴾, elles leur apportent, ici-bas, plus de mal que de bien. Et dans l'au-delà, nul doute que cette adoration leur nuira ! ﴿ **Quel mauvais allié, et quel mauvais compagnon !** ﴾ Ce verset fait allusion aux idoles, à ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah.

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ يُدۡخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٖ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَفۡعَلُ مَا يُرِيدُ ١٤ ﴾

﴿ **(14). Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, Allah les fait entrer aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, car Allah fait certes ce qu'Il veut.** ﴾

[1432] *Fath Al-Bârî* (8/296).

[1433] Telle en est aussi l'interprétation de Qatâda, Ad-Dahhâk, Ibn Jurayj et d'autres. At-Tabarî (18/575, 576).

La récompense réservée aux bienfaiteurs (V14)

Le Très-Haut mentionne ici, après les réprouvés, le sort des bienheureux, de ceux à la foi sincère se traduisant par des œuvres pieuses et par le renoncement aux mauvaises œuvres.

Ils obtiendront des degrés élevés au Paradis, ﴿ **Allah fait certes ce qu'Il veut** ﴾, Il égare qui Il veut, et Il guide qui Il veut.

﴿ مَن كَانَ يَظُنُّ أَن لَّن يَنصُرَهُ ٱللَّهُ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ فَلْيَمْدُدْ بِسَبَبٍ إِلَى ٱلسَّمَآءِ ثُمَّ لْيَقْطَعْ فَلْيَنظُرْ هَلْ يُذْهِبَنَّ كَيْدُهُۥ مَا يَغِيظُ ﴿١٥﴾ وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ وَأَنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يُرِيدُ ﴿١٦﴾ ﴾

﴿ **(15). Celui qui pense qu'Allah ne le secourra pas ici-bas et dans l'au-delà, qu'il tende une corde jusqu'au ciel, puis qu'il la coupe, et qu'il voie si sa ruse va faire disparaître ce qui l'enrage. (16). C'est ainsi que Nous le révélâmes (le Coran) en versets clairs et qu'Allah guide qui Il veut.** ﴾

Allah accordera la victoire à Son Messager (V15-16)

﴿ **Celui qui pense qu'Allah ne le secourra pas** ﴾, qu'Allah ne fera pas triompher Son Messager Muḥammad ﷺ, ﴿ **ici-bas et dans l'au-delà, qu'il tende une corde jusqu'au ciel, puis qu'il la coupe, et qu'il voie si sa ruse va faire disparaître ce qui l'enrage.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ interprète ce verset en disant : que celui-là se pende donc à une corde qu'il accrochera au toit de sa maison.[1434]

Qu'il aille donc se donner la mort si cela l'enrage et qu'il voie si cela l'apaise, car assurément, Allah secourra Son Messager ﷺ.

Allah dit en effet :

﴿ إِنَّا لَنَنصُرُ رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَيَوْمَ يَقُومُ ٱلْأَشْهَٰدُ ﴿٥١﴾ ﴾

﴿ **Nous secourrons, certes, Nos Messagers et ceux qui croient, dans la vie présente tout comme au jour où les témoins (les Anges gardiens) se dresseront (le Jour du Jugement).** ﴾[1435]

[1434] Avis partagé par Mujâhid, 'Ikrima, 'Aṭâ', Abû Al-Jawzâ' et Qatâda. Aṭ-Ṭabarî (18/580/583).

[1435] S40 V51.

﴿ **C'est ainsi que Nous le révélâmes (le Coran) en versets clairs** ﴾, explicites, en guise de preuves, ﴿ **et qu'Allah guide qui Il veut** ﴾, selon Sa sagesse absolue :

﴿ لَا يُسْـَٔلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْـَٔلُونَ ﴿٢٣﴾ ﴾

﴿ **Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre des comptes.** ﴾ [1436]

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱلَّذِينَ هَادُوا۟ وَٱلصَّٰبِـُٔونَ وَٱلنَّصَٰرَىٰ وَٱلْمَجُوسَ وَٱلَّذِينَ أَشْرَكُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْصِلُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ شَهِيدٌ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ **(17). Certes, ceux qui ont cru, les juifs, les sabéens, les chrétiens, les mages et ceux qui donnent à Allah des associés, entre eux, Allah tranchera au Jour du Jugement, car Allah est certes Témoin de toute chose.** ﴾

Allah tranchera entre les partisans des différentes religions (V17)

Allah mentionne ici les adeptes des diverses religions, adorant d'autres divinités avec Lui, ou étant croyants. Nous les avons déjà mentionnés dans la sourate Al-Baqara.

Allah les jugera tous au Jour de la Résurrection, faisant entrer au Paradis les croyants et en Enfer les mécréants, Il est certes Témoin de leurs croyances et de leurs œuvres, Lui qui connaît ce qui est apparent et ce qui est caché.

﴿ أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ يَسْجُدُ لَهُۥ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَن فِى ٱلْأَرْضِ وَٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ وَٱلنُّجُومُ وَٱلْجِبَالُ وَٱلشَّجَرُ وَٱلدَّوَآبُّ وَكَثِيرٌ مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ وَكَثِيرٌ حَقَّ عَلَيْهِ ٱلْعَذَابُ ۗ وَمَن يُهِنِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ مِن مُّكْرِمٍ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ﴿١٨﴾ ﴾

﴿ **(18). N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la Terre, le Soleil, la Lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ? Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment. Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'Il veut.** ﴾

[1436] S21 V23.

Toute chose se prosterne devant Allah (V18)

Le Très-Haut rappelle qu'Il est le seul digne d'adoration et que nul autre ne mérite l'adoration en dehors de Lui, car certes toute chose se prosterne devant Lui, bon gré mal gré.

Il dit ailleurs :

﴿ أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَىٰ مَا خَلَقَ اللَّهُ مِن شَيْءٍ يَتَفَيَّأُ ظِلَالُهُ عَنِ الْيَمِينِ وَالشَّمَائِلِ سُجَّدًا لِّلَّهِ وَهُمْ دَاخِرُونَ ﴿٤٨﴾ ﴾

﴿ **N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité ?** ﴾ [1437]

Toute créature célèbre les louanges d'Allah, qu'il s'agisse des anges aux cieux, des hommes, animaux ou djinns sur Terre :

﴿ تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَاوَاتُ السَّبْعُ وَالْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِ وَلَٰكِن لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ ﴾

﴿ **Les sept cieux et la Terre et ceux qui s'y trouvent célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui, par Sa louange, ne célèbre Sa gloire. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. (...)** ﴾ [1438]

﴿ **Le Soleil, la Lune, les étoiles** ﴾, Allah les a nommés en précisant qu'ils se prosternent devant Lui, car ils sont adorés en dehors de Lui. Il veut donc montrer qu'eux-mêmes sont soumis à Lui et qu'il convient donc de L'adorer Lui, et non ces créatures, comme Il le dit ailleurs :

﴿ وَمِنْ آيَاتِهِ اللَّيْلُ وَالنَّهَارُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ ۚ لَا تَسْجُدُوا لِلشَّمْسِ وَلَا لِلْقَمَرِ وَاسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴿ **Parmi Ses merveilles, figurent la nuit et le jour, le Soleil et la Lune ; ne vous prosternez ni devant le Soleil, ni devant la Lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez.** ﴾ [1439]

Abû Dharr ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ lui a dit : « **Sais-tu où va ce Soleil ?** » Il répondit : « Allah et Son Messager sont plus savants ! » Il ﷺ dit alors : « **Il va se prosterner sous le Trône, il demande la permission et peu s'en faut qu'on ne lui dise : "Retourne d'où tu viens !"** »[1440]

[1437] S16 V48.
[1438] S17 V44.
[1439] S41 V37.
[1440] *Fath Al-Bârî* (6/342), Muslim (1/138).

Les animaux célèbrent également les louanges du Très-Haut. En effet, on rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a interdit de monter sur le dos des animaux afin de les prendre comme chaires et s'adresser aux gens, en affirmant que les montures sont souvent meilleures que ceux qui les montent, tant elles évoquent Allah plus qu'eux.[1441]

﴿ **Il y en a aussi beaucoup qui méritent le châtiment** ﴾, à savoir ceux qui, par orgueil, se refusent à se prosterner devant Allah.

﴿ **Et quiconque Allah avilit n'a personne pour l'honorer, car Allah fait ce qu'Il veut.** ﴾

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Lorsque le Fils d'Âdam récite un verset impliquant la prosternation, Satan se retire en pleurant. Il dit : "Malheur à moi ! Le Fils d'Âdam a reçu l'ordre de se prosterner et il l'a fait, à lui le Paradis. Quant à moi, on m'a ordonné de me prosterner et j'ai refusé, à moi donc l'Enfer."** »[1442]

On rapporte que le Messager d'Allah ﷺ aurait dit : « **La sourate Al-Hajj a été favorisée par rapport au reste du Coran par deux prosternations.** »[1443]

﴿ هَٰذَانِ خَصْمَانِ ٱخْتَصَمُوا۟ فِى رَبِّهِمْ ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قُطِّعَتْ لَهُمْ ثِيَابٌ مِّن نَّارٍ يُصَبُّ مِن فَوْقِ رُءُوسِهِمُ ٱلْحَمِيمُ ﴿١٩﴾ يُصْهَرُ بِهِۦ مَا فِى بُطُونِهِمْ وَٱلْجُلُودُ ﴿٢٠﴾ وَلَهُم مَّقَٰمِعُ مِنْ حَدِيدٍ ﴿٢١﴾ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا مِنْ غَمٍّ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٢٢﴾ ﴾

﴿ (19). Voici deux clans adverses qui se disputaient au sujet de leur Seigneur. A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de Feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante, (20). qui fera fondre leurs entrailles, de même que leurs peaux. (21). Et il y aura pour eux des maillets de fer. (22). Toutes les fois qu'ils voudront en sortir [pour échapper] à la détresse, on les y remettra et [on leur dira] : « Goûtez au châtiment de la Fournaise ! » ﴾

Circonstances de révélation des versets (V19-22)

On rapporte qu'Abû Dharr ﷺ jurait que le verset : ﴿ **Voici deux clans adverses qui se disputaient au sujet de leur Seigneur** ﴾, était révélé à propos de Hamza, 'Alî et 'Ubayda d'un côté, et 'Utba et ses deux compagnons

[1441] Ahmad (3/441).
[1442] Muslim (1/87).
[1443] *Al-Marâsîl* (78), Ahmad (17413). On rapporte approximativement la même parole émanant de 'Umar. Al-Bayhaqî (2/317).

polythéistes (son frère Shayba et Al-Walîd Ibn 'Utba), qui s'affrontèrent au cours d'un duel, lors de la bataille de Badr.[1444]

'Alî Ibn Abî Ṭâlib ﷺ dit : « Je serai le premier à m'agenouiller devant le Tout-Miséricordieux au Jour de la Résurrection, le jour où Il jugera les différends. »

Qays rapporte aussi que c'est bien à leur sujet que fut révélé ce verset, à savoir 'Alî, Ḥamza et 'Utayba du côté des croyants, et Shayba Ibn Rabî'a, son frère 'Utba et Al-Walîd Ibn 'Utba, du côté des polythéistes.[1445]

Mujâhid explique de façon plus générale que ce verset concerne le croyant et le mécréant qui se disputeront au Jour de la Résurrection. 'Aṭâ' affirme aussi qu'il désigne croyants et mécréants. Cette exégèse, retenue par Ibn Jarîr, ne contredit pas la précédente, en effet tous les croyants défendent la religion d'Allah tandis que les mécréants veulent éteindre la lumière de la foi et faire triompher l'égarement.

Le sort des mécréants

﴿ **A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de Feu** ﴾, confectionnés avec des flammes, ou du cuivre chauffé, selon Sa'îd Ibn Jubayr, car il est la matière la plus brûlante[1446], ﴿ **tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante, qui fera fondre leurs entrailles, de même que leurs peaux.** ﴾

Abû Hurayra ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : « **L'eau bouillante sera versée sur leurs têtes jusqu'à pénétrer leurs crânes, atteindre leurs entrailles et les faire fondre avant de parvenir jusqu'aux pieds. Voilà ce qu'est appelée « la fonte », puis ils retrouveront leur forme initiale.** »[1447]

Ibn 'Abbâs ﷺ explique qu'on les frappera avec des barres de fer et ils appelleront la malédiction sur eux.[1448]

﴿ **Toutes les fois qu'ils voudront en sortir [pour échapper] à la détresse, on les y remettra et [on leur dira] : « Goûtez au châtiment de la Fournaise ! »** ﴾ Allah dit dans un autre verset :

[1444] *Fatḥ Al-Bârî* (8/297), Muslim (4/2323).

[1445] *Fatḥ Al-Bârî* (8/297).

[1446] Aṭ-Ṭabarî (18/590).

[1447] Aṭ-Ṭabarî (18/591), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (7/301), qualifié d'authentique.

[1448] Aṭ-Ṭabarî (18/593).

﴿ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فَسَقُوا۟ فَمَأْوَىٰهُمُ ٱلنَّارُ ۖ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَآ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَقِيلَ لَهُمْ ذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلنَّارِ ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ **Et quant à ceux qui auront été pervers, leur refuge sera le Feu ; toutes les fois qu'ils voudront en sortir, ils y seront ramenés, et on leur dira : « Goûtez au châtiment du Feu auquel vous refusiez de croire ! »** ﴾ [1449]

Ils subiront l'humiliation à la fois par les actes et par la parole.

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ يُدْخِلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَلُؤْلُؤًا ۖ وَلِبَاسُهُمْ فِيهَا حَرِيرٌ ﴿٢٣﴾ وَهُدُوٓا۟ إِلَى ٱلطَّيِّبِ مِنَ ٱلْقَوْلِ وَهُدُوٓا۟ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلْحَمِيدِ ﴿٢٤﴾ ﴾

﴿ **(23). Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles et ils seront vêtus de soie. (24). Ils ont été guidés vers la bonne parole et ils ont été guidés vers la voie du Digne des louanges.** ﴾

Le sort des croyants (V23-24)

Après avoir décrit les châtiments qu'auront à subir les gens de l'Enfer, le Très-Haut décrit désormais le sort des gens du Paradis ; qu'Allah nous compte parmi eux !

﴿ **Certes Allah introduit ceux qui croient et font de bonnes œuvres aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux** ﴾, qui traversent chaque endroit du Paradis, sous les arbres et les demeures.

﴿ **Là, ils seront parés de bracelets d'or, et aussi de perles.** ﴾ En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Les parures du croyant s'étendront aux parties touchées par ses ablutions.** »[1450]

﴿ **Et ils seront vêtus de soie** ﴾, et quelle différence avec les vêtements de Feu des gens de l'Enfer ! Les gens du Paradis, quant à eux, porteront des vêtements de soie ou de brocart :

﴿ عَٰلِيَهُمْ ثِيَابُ سُندُسٍ خُضْرٌ وَإِسْتَبْرَقٌ ۖ وَحُلُّوٓا۟ أَسَاوِرَ مِن فِضَّةٍ وَسَقَىٰهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا ﴿٢١﴾ ﴾

[1449] S32 V20.

[1450] *Fath Al-Bârî* (10/398), Muslim (1/219).

﴿ **Ils porteront des vêtements verts de satin et de brocart. Et ils seront parés de bracelets d'argent. Et leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure.** ﴾[1451]

Le Prophète ﷺ a dit : « **Ne portez pas de soie ni de brocart dans ce monde, car celui qui les porte dans ce monde ne les portera pas dans l'au-delà.** »[1452]

'Abdu-l-Lâh Ibn Az-Zubayr commenta en disant que ceux qui ne porteront pas de soie dans l'au-delà sont ceux qui n'entreront pas au Paradis, car Allah dit : ﴿ **et ils seront vêtus de soie.** ﴾[1453]

﴿ **Ils ont été guidés vers la bonne parole** ﴾, ce verset est similaire au suivant :

﴿ وَأُدْخِلَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ ۖ تَحِيَّتُهُمْ فِيهَا سَلَٰمٌ ﴿٢٣﴾ ﴾

﴿ **Et on fera entrer ceux qui croient et font de bonnes œuvres, dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, par permission de leur Seigneur. Et là, leur salutation sera : « Paix ! »** ﴾[1454]

Ils seront menés à un lieu où aucune mauvaise parole ne sera entendue :

﴿ أُو۟لَٰٓئِكَ يُجْزَوْنَ ٱلْغُرْفَةَ بِمَا صَبَرُوا۟ وَيُلَقَّوْنَ فِيهَا تَحِيَّةً وَسَلَٰمًا ﴿٧٥﴾ ﴾

﴿ **Ceux-là auront pour récompense un lieu élevé [du Paradis] pour prix de leur endurance, et ils y seront accueillis avec le salut et la paix.** ﴾[1455]

Quant aux mécréants, nous avons déjà mentionné qu'ils seront accueillis par la parole : ﴿ **« Goûtez au châtiment de la Fournaise ! »** ﴾

D'autres ont dit que la parole : ﴿ **Ils ont été guidés vers la bonne parole** ﴾, désigne le Coran, vers lequel ils ont été guidés ici-bas. D'autres ont dit que cela fait allusion à l'attestation de foi ou plus généralement aux invocations.

﴿ **Et ils ont été guidés vers la voie du Digne des louanges.** ﴾ Ils ont été guidés vers le lieu où ils loueront constamment Allah pour les grâces et les bienfaits dont Il les a comblés.

En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **On leur inspirera de glorifier et de louer [leur Seigneur], tout comme ils respirent.** »[1456]

[1451] S76 V21.

[1452] Muslim (3/1642, 1638).

[1453] An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 5/465).

[1454] S14 V23, à propos de la parole « paix » qui sera dite aux gens du Paradis, voir aussi S13 V23-24 et S56 V52-26.

[1455] S25 V75.

[1456] Muslim (4/2180, 2181).

﴿ **Et ils ont été guidés vers la voie du Digne des louanges.** ﴾ D'autres ont dit qu'il s'agit là de la voie droite dans ce bas-monde, vers laquelle ils ont été guidés. Et Allah est le plus savant.

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ ٱلَّذِى جَعَلْنَٰهُ لِلنَّاسِ سَوَآءً ٱلْعَٰكِفُ فِيهِ وَٱلْبَادِ ۚ وَمَن يُرِدْ فِيهِ بِإِلْحَادٍۭ بِظُلْمٍ نُّذِقْهُ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ **(25). Mais ceux qui mécroient et qui obstruent le sentier d'Allah et celui de la Mosquée sacrée que Nous avons établie pour les gens ; aussi bien les résidents que ceux de passage, ainsi que quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, à eux Nous ferons goûter un châtiment douloureux.** ﴾

Allah menace ceux qui obstruent la voie d'Allah et le chemin de la Mosquée sacrée (V25)

Allah dénonce ici les polythéistes qui empêchaient les croyants de se rendre à la Mosquée sacrée dans le but d'accomplir le pèlerinage, car ils prétendaient en être les gardiens, or Allah dit :

﴿ وَمَا لَهُمْ أَلَّا يُعَذِّبَهُمُ ٱللَّهُ وَهُمْ يَصُدُّونَ عَنِ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَمَا كَانُوٓا۟ أَوْلِيَآءَهُۥٓ ۚ إِنْ أَوْلِيَآؤُهُۥٓ إِلَّا ٱلْمُتَّقُونَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٤﴾ ﴾

﴿ **Qu'ont-ils donc pour qu'Allah ne les châtie pas, alors qu'ils repoussent [les croyants] de la Mosquée sacrée, quoiqu'ils n'en soient pas les gardiens, car ses gardiens ne sont que les pieux ? Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.** ﴾ [1457]

Ce verset montre qu'il fut révélé après l'émigration.

Allah dit également, dans la sourate Al-Baqara :

﴿ يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ ۖ قُلْ قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ ۖ وَصَدٌّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَكُفْرٌۢ بِهِۦ وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ أَهْلِهِۦ مِنْهُ أَكْبَرُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ ﴾

﴿ **Ils t'interrogent sur le fait de combattre pendant les mois sacrés. Dis : « Y combattre est un péché grave, mais plus grave encore auprès d'Allah est de faire obstacle au sentier d'Allah, de mécroire en Celui-ci, de détourner les fidèles de la Mosquée sacrée, et d'en expulser ses habitants. (...) »** ﴾ [1458]

[1457] S8 V34.
[1458] S2 V217.

A la mécréance, ils ajoutent le fait d'obstruer la voie d'Allah et d'empêcher les croyants d'accéder à la Mosquée sacrée, alors que les croyants seraient plus en droit de le faire .

Le séjour à La Mecque

﴿ **Celui de la Mosquée sacrée que Nous avons établie pour les gens ; aussi bien les résidents que ceux de passage.** ﴾ Ce verset indique qu'Allah a établi la Mosquée sacrée pour tous : résidents et gens de passage, venant de contrées lointaines, tous peuvent séjourner librement à La Mecque, d'après l'interprétation d'Ibn 'Abbâs ﷺ.[1459]

Les savants divergèrent sur la permission ou non de louer un logement à La Mecque.

Ash-Shâfi'î fut d'avis qu'il était permis de posséder, d'hériter et de louer un logement à La Mecque. D'autres, à l'instar de Mujâhid et 'Atâ', sont d'avis que les logements de La Mecque ne doivent être ni hérités ni loués. On rapporte que 'Umar Ibn Al-Khattâb ﷺ interdisait aux gens de mettre des portes à leurs maisons, interprétant le verset en disant que les gens pouvaient séjourner où ils le voulaient, à La Mecque.

On rapporte que 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr ﷺ disait : « Celui qui consomme l'argent récolté de la location d'une maison de La Mecque aura à consommer une part de Feu. »[1460]

L'imam Ahmad rassemble les textes en disant qu'il est permis de posséder et d'hériter d'un logement à La Mecque, mais pas de le louer. Et Allah est le plus savant.

Mise en garde contre le fait de commettre des péchés au sein du Harâm

﴿ **Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement** ﴾, en y commettant un grand péché, de façon consciente et non par erreur, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ[1461]. D'après ce dernier, le terme « injustement » fait référence au polythéisme (shirk).[1462]

[1459] At-Tabarî (18/596). Tel est aussi l'avis de Mujâhid, Abû Sâlih, 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd Ibn Aslam et 'Abdu-r-Rahmân Ibn Sâbit.
[1460] Ad-Dâraqutnî (2/300).
[1461] At-Tabarî (18/601).
[1462] At-Tabarî (18/600).

Toujours selon Ibn 'Abbâs ﷺ, il est fait allusion ici au fait de transgresser un interdit divin, comme le fait de causer du tort à quelqu'un qui ne nous en a pas causé, ou de tuer sans droit.[1463]

Mujâhid indique qu'il s'agit d'y faire le mal.

Ceci est particulier à la Mosquée sacrée ; celui qui a l'intention de commettre un mal est puni, quand bien même il ne l'aurait pas commis. Ibn Mas'ûd ﷺ disait au sujet de ce verset : « Celui qui a l'intention d'y commettre un mal injustement, Allah lui fera goûter un douloureux châtiment, fût-il à 'Adan. »[1464]

Pour d'autres, à l'instar de Ḥabîb Ibn Abî Thâbit, le verset ﴿ **quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement** ﴾ désigne le fait de s'accaparer un marché à La Mecque.

Ibn 'Abbâs ﷺ indique qu'il fut révélé au sujet de 'Abdu-l-Lâh Ibn Unays qui fut envoyé par le Prophète ﷺ en mission avec un Partisan et un Emigré. En cours de route, chacun se vanta de sa lignée si bien que, irrité, 'Abdu-l-Lâh tua le Partisan. Puis, il renia l'islam et alla se réfugier à La Mecque.

Ainsi, le verset prendrait le sens de « se réfugier dans la Mosquée sacrée après avoir renié l'islam ».

Toujours est-il que le mot « ilḥâd » (sacrilège - إِلْحَاد) est plus général.

Lorsque les gens de l'Eléphant voulurent détruire la Maison sacrée, Allah leur envoya des oiseaux :

﴿ تَرْمِيهِم بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ﴿٤﴾ فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ﴿٥﴾ ﴾

﴿ **...qui leur lançaient des pierres d'argile ? Et Il les a rendus semblables à une paille mâchée.** ﴾[1465]

Ainsi, ils furent exterminés et Allah fit de leur exemple une leçon pour qui voudrait commettre un tel sacrilège au sein de la Mosquée sacrée.

﴿ **A eux Nous ferons goûter un châtiment douloureux.** ﴾

﴿ وَإِذْ بَوَّأْنَا لِإِبْرَٰهِيمَ مَكَانَ ٱلْبَيْتِ أَن لَّا تُشْرِكْ بِى شَيْـًٔا وَطَهِّرْ بَيْتِىَ لِلطَّآئِفِينَ وَٱلْقَآئِمِينَ وَٱلرُّكَّعِ ٱلسُّجُودِ ﴿٢٦﴾ وَأَذِّن فِى ٱلنَّاسِ بِٱلْحَجِّ يَأْتُوكَ رِجَالًا وَعَلَىٰ كُلِّ ضَامِرٍ يَأْتِينَ مِن كُلِّ فَجٍّ عَمِيقٍ ﴿٢٧﴾ ﴾

[1463] At-Tabarî (18/600).

[1464] At-Tabarî (18/601), Aḥmad (1/428).

[1465] S105 V4-5.

﴿ (26). Et quand Nous indiquâmes à Ibrâhîm le lieu de la Maison [en lui disant] : « Ne M'associe rien et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent. (27). Et fais aux gens une annonce pour le pèlerinage. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, ﴾

La construction de la Ka'ba et l'appel au pèlerinage (V26-27)

Il y a dans ces versets un sévère reproche à l'encontre de ceux des Quraychites qui adoraient autre qu'Allah et Lui donnaient des associés au sein même du lieu qui fut construit et basé sur le monothéisme pur et le culte exclusif d'Allah, l'Unique.

Allah nous explique qu'Il indiqua à Ibrâhîm l'emplacement de la Maison. Ces versets furent utilisés comme preuves par ceux qui affirment qu'Ibrâhîm fut le premier à la construire.

Abû Dharr ﷺ rapporte qu'il demanda au Prophète ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Quelle fut la première mosquée à être construite ? » Il répondit : « **La Mosquée sacrée.** » Il demanda ensuite : « Et après ? » Il répondit : « **La mosquée de Jérusalem.** » Abû Dharr lui demanda quelle période de temps séparait la construction de ces deux mosquées et le Prophète ﷺ répondit : « **Quarante années.** »[1466]

Allah dit d'ailleurs :

﴿ إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِى بِبَكَّةَ مُبَارَكًا وَهُدًى لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٦﴾ فِيهِ ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ مَّقَامُ إِبْرَٰهِيمَ ۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنًا ۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ La première Maison qui ait été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (La Mecque), qui est une bénédiction et une bonne direction pour l'univers. Elle contient des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Ibrâhîm s'est tenu debout et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes. ﴾ [1467]

[1466] *Fath Al-Bârî* (6/469) Muslim (1/370).

[1467] S3 V96-97.

﴿ **Ne M'associe rien** ﴾, construis-la uniquement pour Moi, ﴿ **et purifie Ma Maison** ﴾ du polythéisme, d'après Mujâhid et Qatâda[1468], ﴿ **pour ceux qui tournent autour** ﴾, lors des circumambulations, qui ne sont légiférées qu'autour de la Ka'ba, ﴿ **pour ceux qui s'y tiennent debout** ﴾, lors de la prière, dont la qibla est d'ailleurs la Ka'ba, ﴿ **et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent.** ﴾

﴿ **Et fais aux gens une annonce pour le pèlerinage** ﴾, invite-les à faire le pèlerinage dans cette Maison que Nous t'avons ordonné de construire.

On rapporte qu'Ibrâhîm se demanda alors comment faire parvenir cette annonce aux gens, puisque sa voix ne leur parviendrait pas. Il lui fut dit que la transmission du message incombait à Allah.

Ibrâhîm monta alors sur la pierre utilisée pour la construction de la Maison et fit l'annonce. On dit alors que les montagnes s'inclinèrent, si bien que toutes les créatures entendirent l'appel et il fut décrété que les hommes y répondront, jusqu'au Jour de la Résurrection, en disant : « Je réponds à Ton appel, je réponds à Ton appel. » Telle est exégèse d'Ibn 'Abbâs, Mujâhid, 'Ikrima et Sa'îd Ibn Jubayr.[1469]

﴿ **Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture.** ﴾ Certains, se basant sur le fait qu'Allah a d'abord cité le fait de s'y rendre à pied, indiquent qu'il est plus méritoire de s'y rendre à pied plutôt que sur une monture.

D'autres disent le contraire, car le Messager d'Allah ﷺ s'est rendu au pèlerinage sur une monture, sans qu'il n'y ait de nécessité à cela.

﴿ **Venant de tout chemin éloigné** ﴾, de régions lointaines, expliquent Mujâhid, 'Aṭâ', As-Suddî, Qatâda, Muqâtil Ibn Ḥayyân, Aṭh-Thawrî et d'autres.[1470]

D'ailleurs, ceci est en accord avec l'invocation faite par Ibrâhîm :

﴿ فَٱجۡعَلۡ أَفۡـِٔدَةٗ مِّنَ ٱلنَّاسِ تَهۡوِيٓ إِلَيۡهِمۡ ﴾

﴿ **(...) Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. (...)** ﴾[1471]

Et en effet, tous les croyants désirent ardemment se rendre à la Mosquée sacrée afin d'accomplir le pèlerinage, venant des quatre coins de la Terre.

[1468] Aṭ-Ṭabarî (18/604).
[1469] Aṭ-Ṭabarî (18/605, 606, 6607).
[1470] Aṭ-Ṭabarî (18/608).
[1471] S14 V37

﴿ لِّيَشْهَدُوا۟ مَنَٰفِعَ لَهُمْ وَيَذْكُرُوا۟ ٱسْمَ ٱللَّهِ فِىٓ أَيَّامٍ مَّعْلُومَٰتٍ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُم مِّنۢ بَهِيمَةِ ٱلْأَنْعَٰمِ ۖ فَكُلُوا۟ مِنْهَا وَأَطْعِمُوا۟ ٱلْبَآئِسَ ٱلْفَقِيرَ ﴿٢٨﴾ ثُمَّ لْيَقْضُوا۟ تَفَثَهُمْ وَلْيُوفُوا۟ نُذُورَهُمْ وَلْيَطَّوَّفُوا۟ بِٱلْبَيْتِ ٱلْعَتِيقِ ﴿٢٩﴾ ﴾

﴿ (28). pour participer aux bienfaits qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le pauvre démuni. (29). Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits, qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de l'antique Maison. » ﴾

Les bienfaits du pèlerinage (V28-29)

﴿ Pour participer aux bienfaits qui leur ont été accordés ﴾, bienfaits mondains et religieux[1472], d'après Ibn 'Abbâs ﷺ qui explique que le bienfait mondain constitue les bénéfices tirés du sacrifice et du commerce effectué lors du pèlerinage, tandis que le bienfait religieux est la satisfaction d'Allah, dans l'au-delà.[1473]

Allah dit en effet :

﴿ لَيْسَ عَلَيْكُمْ جُنَاحٌ أَن تَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ ۚ ﴾

﴿ Ce n'est pas un péché que d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur. (…) ﴾ [1474]

﴿ Et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. ﴾ Les jours fixés sont, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, les dix premiers jours du mois de Dhu-l-Ḥijja.[1475]

Selon Ibn 'Abbâs ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Il n'y a pas d'œuvre meilleure que celle faite ces jours-ci. »** Les compagnons demandèrent : « Pas même le combat dans la voie d'Allah ? » Il répondit : **« Pas même le combat, exception faite de celui qui sacrifie sa vie et ses biens et n'en revient pas. »**[1476]

[1472] D'après Ibn 'Abbâs, Mujâhid et d'autres. Aṭ-Ṭabarî (18/609).
[1473] Aṭ-Ṭabarî (18/609).
[1474] S2 V198.
[1475] *Fatḥ Al-Bârî* (2/531), Aṭ-Ṭabarî (4/208), voir aussi *Fatḥ Al-Bârî* (2/531). Telle est aussi l'interprétation qui en est faite par Abû Mûsâ Al-Ash'arî, Mujâhid, Qatâda, 'Aṭâ', Sa'îd Ibn Jubayr, Al-Ḥasan, Aḍ-Ḍaḥḥâk, 'Aṭâ' Al-Khurâsanî et Ibrâhîm An-Nakha'î. Aṭ-Ṭabarî (18/610), Ar-Râzî (23/26).
[1476] Ce hadith fait allusion aux dix premiers jours de Dhu-l-Ḥijja. *Fatḥ Al-Bârî* (2/530).

Ibn 'Umar ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : **« Il n'y a pas de jours meilleurs et au cours desquels les œuvres sont plus aimées d'Allah que ces dix jours ; multipliez donc les proclamations de l'unicité d'Allah[1477], les exaltations de Sa grandeur[1478] et les louanges.[1479] »**[1480]

On rapporte par ailleurs que durant ces jours, Ibn 'Umar et Abû Hurayra célébraient la grandeur d'Allah au marché et que les gens les suivaient en cela.[1481]

C'est durant ces dix jours que se trouve le jour de 'Arafa, au sujet duquel le Prophète ﷺ a dit : **« J'espère, de la part d'Allah, qu'Il expiera les péchés de l'année passée et ceux de l'année à venir. »**[1482]

Durant ces dix jours se trouvent aussi le pèlerinage et le jour du sacrifice, qui est le meilleur jour aux yeux d'Allah.[1483]

﴿ **« Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le pauvre démuni. »** ﴾ On rapporte qu'après le sacrifice, le Prophète ﷺ ordonna qu'une partie de la bête soit cuite et il en mangea.[1484]

Il ne s'agit pas là d'un ordre, mais plutôt d'une permission qui fait suite à un interdit, comme dans le verset suivant :

﴿ وَإِذَا حَلَلْتُمْ فَٱصْطَادُوا۟ ﴾

﴿ (...) **Une fois désacralisés, vous êtes libres de chasser.** (...) ﴾[1485]

Quant au « pauvre démuni », 'Ikrima affirme qu'il s'agit de celui dont la pauvreté est claire mais qui, malgré tout, s'abstient de mendier. Mujâhid affirme que c'est celui qui ne fait pas la manche, [malgré sa pauvreté].[1486]

﴿ **Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits** ﴾, qu'ils quittent l'état de sacralisation, en se rasant la tête, en se coupant les ongles et en portant leurs vêtements habituels, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1487]

[1477] Par le fait de dire : « Lâ ilâha illâ-l-Lâh ».
[1478] Par la parole : « Allâhu Akbar ».
[1479] Par la parole : « Al-Ḥamdu-li-l-Lâh ».
[1480] Aḥmad (2/75).
[1481] Al-Bukhârî (chapitre des deux fêtes, le mérite des œuvres faites pendant les jours de tashrîq).
[1482] Muslim (2/819).
[1483] Aḥmad (4/350).
[1484] Aḥmad (1/314).
[1485] S5 V2, voir aussi, en tant qu'ordre ayant valeur de permission : S62 V10.
[1486] Aṭ-Ṭabarî (18/612).

﴿ **Qu'ils remplissent leurs vœux** ﴾, c'est-à-dire en sacrifiant ce qu'ils ont prévu de sacrifier, selon Ibn 'Abbâs ﷺ[1488], ﴿ **et qu'ils fassent les circuits autour de l'antique Maison** ﴾, il s'agit là de la circumambulation le jour du sacrifice, selon Mujâhid[1489]. Ibn 'Abbâs précise qu'il s'agit d'ailleurs du dernier rite du pèlerinage,[1490] exception faite des femmes qui ont leurs menstrues.

﴿ **Autour de l'antique Maison** ﴾, en englobant le Ḥijr, car ce mur fait à l'origine partie de la Ka'ba construite par Ibrâhîm. Il en fut exclu par la suite par les Quraychites qui n'avaient plus d'argent pour l'intégrer. C'est ainsi que le Prophète ﷺ a effectué le Ṭawâf et l'a montré aux gens. Quant aux deux angles au nord de la Ka'ba, il ne les a pas touchés, car ils ne faisaient pas partie des fondements d'Ibrâhîm.

La Maison a été qualifiée d'antique, car elle fut le premier édifice établi pour les hommes, selon Al-Ḥasan Al-Baṣrî.[1491]

'Ikrima associe le terme « 'atîq » (عَتِيق) au sens du mot « exempter » (u'tiqa), car elle a été exemptée [du châtiment] du déluge de Nûḥ.

Quant à Khuṣayf, il affirme qu'elle fut appelée ainsi parce qu'aucun tyran ne prit le pouvoir sur elle ('ataqa signifie « être libre »).

﴿ ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمْ حُرُمَٰتِ ٱللَّهِ فَهُوَ خَيْرٌ لَّهُۥ عِندَ رَبِّهِۦ ۗ وَأُحِلَّتْ لَكُمُ ٱلْأَنْعَٰمُ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ ۖ فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ وَٱجْتَنِبُوا۟ قَوْلَ ٱلزُّورِ ﴿٣٠﴾ حُنَفَآءَ لِلَّهِ غَيْرَ مُشْرِكِينَ بِهِۦ ۚ وَمَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَكَأَنَّمَا خَرَّ مِنَ ٱلسَّمَآءِ فَتَخْطَفُهُ ٱلطَّيْرُ أَوْ تَهْوِى بِهِ ٱلرِّيحُ فِى مَكَانٍ سَحِيقٍ ﴿٣١﴾ ﴾

﴿ **(30). Voilà [ce qui doit être observé] et quiconque prend en haute considération les limites sacrées d'Allah, cela lui sera meilleur auprès de son Seigneur. Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu licite. Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères. (31). Soyez de purs monothéistes et ne Lui associez rien, car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond.** ﴾

[1487] 'Aṭâ', Mujâhid, 'Ikrima et Muḥammad Ibn Ka'b Al-Qurazhî partagent cette exégèse. Aṭ-Ṭabarî (18/610, 613).
[1488] Aṭ-Ṭabarî (18/614).
[1489] *Ad-Durr Al-Manthûr* (4/643).
[1490] Ibn Abî Ḥâtim (8/2490).
[1491] Rapporté par Qatâda. Al-Qurṭubî (12/52), tel est aussi l'avis de 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam. Aṭ-Ṭabarî (18/615).

La récompense accordée à celui qui s'abstient de commettre des péchés (V30)

﴿ **Voilà [ce qui doit être observé] et quiconque prend en haute considération les limites sacrées d'Allah** ﴾, en s'abstenant de commettre des péchés et de ce qu'Allah a rendu illicite, conscient de la gravité de tels actes, ﴿ **cela lui sera meilleur auprès de son Seigneur** ﴾, il en obtiendra une grande récompense. Ainsi, celui qui commet une bonne œuvre est récompensé, et celui qui s'abstient de commettre un péché l'est aussi.

﴿ **Le bétail, sauf ce qu'on vous a cité, vous a été rendu licite.** ﴾ C'est-à-dire : tout le bétail vous est rendu licite. Mais,

﴿ مَا جَعَلَ ٱللَّهُ مِنۢ بَحِيرَةٍ وَلَا سَآئِبَةٍ وَلَا وَصِيلَةٍ وَلَا حَامٍ ﴾

﴿ **Allah n'a institué ni baḥîra, ni sâ'iba, ni waṣîla, ni ḥâm** ﴾ [1492],

﴿ **sauf ce qu'on vous a cité** ﴾, c'est-à-dire la bête morte, celle qui a été étouffée, assommée ou qui est décédée suite à une chute ou un coup de corne, ou encore celle qui a été dévorée par un animal sauvage, ainsi que le sang et le porc, comme l'explique Qatâda.[1493]

L'interdiction du polythéisme et des paroles mensongères (V30-31)

﴿ **Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères.** ﴾ Allah associe ici le polythéisme au mensonge, comme dans le verset suivant, le mensonge étant mentionné sous la forme du faux témoignage :

﴿ قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ ٱلْفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلْإِثْمَ وَٱلْبَغْىَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَأَن تُشْرِكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٣٣﴾ ﴾

﴿ **Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, le péché, et l'agression sans droit, de même qu'Il a interdit de Lui associer ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Lui ce que vous ne savez pas. »** ﴾ [1494]

[1492] S5 V103.
[1493] Rapporté par Ibn Jarîr. Aṭ-Ṭabarî (18/618). Ces interdits sont cités dans S5 V3.
[1494] S7 V33.

On rapporte également que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous indiquerai-je quels sont les plus grands péchés ?** » Les compagnons acquiescèrent et il dit : « **C'est le fait de donner des associés à Allah et de désobéir aux parents.** » Puis, alors qu'il était accoudé, il s'assit et ajouta : « **Et le faux témoignage, ainsi que la parole mensongère.** » Il ne cessa de répéter cela à tel point qu'ils souhaitèrent qu'il se taise.[1495]

Un jour, après avoir présidé la prière de l'aube, le Messager d'Allah ﷺ dit : « **Le faux témoignage a été mis sur le même plan que l'association à Allah, élevé et exalté !** » Puis, il récita : ﴿ **Abstenez-vous de la souillure des idoles et abstenez-vous des paroles mensongères.** ﴾[1496]

﴿ **Soyez de purs monothéistes** ﴾, adorez Allah seul, éloignez-vous du faux et de l'égarement, ﴿ **et ne Lui associez rien, car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond.** ﴾

Allah utilise ici une métaphore désignant le polythéiste ; c'est comme si les oiseaux se saisissaient de lui et le déchiquetaient dans les airs, ou comme s'il tombait dans un abîme dangereux.

On rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Lorsque les anges de la mort se saisissent du mécréant, ils montent au ciel avec son âme, mais les portes du ciel ne lui sont pas ouvertes et son âme en est rejetée.** » Il récita ensuite le verset 31.[1497]

Dans un autre verset, Allah dit, à propos des mécréants :

﴿ وَنُرَدُّ عَلَىٰٓ أَعۡقَٰبِنَا بَعۡدَ إِذۡ هَدَىٰنَا ٱللَّهُ كَٱلَّذِي ٱسۡتَهۡوَتۡهُ ٱلشَّيَٰطِينُ فِي ٱلۡأَرۡضِ حَيۡرَانَ لَهُۥٓ أَصۡحَٰبٞ يَدۡعُونَهُۥٓ إِلَى ٱلۡهُدَى ٱئۡتِنَاۗ ﴾

﴿ **(…) Et reviendrons-nous sur nos pas après qu'Allah nous a guidés, comme quelqu'un que les diables ont séduit et qui erre perplexe sur la Terre, bien que des amis l'appellent vers le droit chemin [lui disant] : « Viens à nous ! » ? (…)** ﴾[1498]

﴿ ذَٰلِكَ وَمَن يُعَظِّمۡ شَعَٰٓئِرَ ٱللَّهِ فَإِنَّهَا مِن تَقۡوَى ٱلۡقُلُوبِ ٣٢ لَكُمۡ فِيهَا مَنَٰفِعُ إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى ثُمَّ مَحِلُّهَآ إِلَى ٱلۡبَيۡتِ ٱلۡعَتِيقِ ٣٣ ﴾

[1495] *Fatḥ Al-Bârî* (10/419), Muslim (1/91).
[1496] Aḥmad (4/321).
[1497] Aḥmad (4/287).
[1498] S6 V71.